



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-94777>

Département(s) de publication : **68**

Annonce n° **25-94777**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Collectivité européenne d'Alsace

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 20009433200018

**Ville** : Strasbourg

**Code postal** : 67000

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 68

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

**Identifiant interne de la consultation** : 25198

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Service achat

**Adresse mail du contact** : contact.achat@alsace.eu

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Le candidat pourra prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par l'acheteur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces relatives à cet intervenant visées au présent article ci-dessus. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du marché par un engagement écrit de l'intervenant. Il est porté à l'attention des candidats que, conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du Code de la commande publique, ils ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le

biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats sont invités à utiliser le coffre-fort électronique disponible gratuitement depuis leur compte sur <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration chiffre d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique (sauf si déjà mentionné dans le DUME ou DC2).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Références de travaux similaires : Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. • Déclaration d'effectifs : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. • Liste des moyens techniques : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public.

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 22/09/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : selon disposition du RC

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux de séparation des réseaux du site de la préfecture à COLMAR- 3 lots travaux

**Code CPV principal - Descripteur principal** :

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : L'opération consiste à la séparation des réseaux (eau potable, eaux pluviales, eaux usées, chauffage urbain, réseaux télécom, électricité) des bâtiments du site de la préfecture à Colmar.

**Lieu principal d'exécution du marché** : Colmar 68000

**Valeur estimée (H.T.)** : 132352.0 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Voiries et Réseaux Divers

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** :

**Estimation de la valeur hors taxes du lot** : 67942.0 euros

**Lieu d'exécution du lot** : Colmar 68000

- **Description du lot** : Réseaux secs

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** :

**Estimation de la valeur hors taxes du lot : 40010.0 euros**

**Lieu d'exécution du lot : Colmar 68000**

- **Description du lot : Chauffage-Sanitaire**

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :**

**Estimation de la valeur hors taxes du lot : 24400.0 euros**

**Lieu d'exécution du lot : Colmar 68000**

## **Section 6 - Informations Complémentaires**

**Visite obligatoire : Oui**

**Détail sur la visite (si oui) :** Selon les indications du règlement de consultation

**Autres informations complémentaires :** Il est prévu une période de préparation de 3 semaines commune pour l'ensemble des lots, elle n'est pas comprise dans le délai d'exécution des travaux proprement dits, et démarrera dès la notification des marchés. Le délai d'exécution de l'ensemble des lots est de 2 mois à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage du lot devant commencer en premier lieu, selon les indications du planning prévisionnel d'exécution joint au dossier de consultation des entreprises. Le délai d'exécution de chaque lot s'inscrit dans ce délai d'ensemble, conformément aux indications du planning prévisionnel. Procédures de recours, selon indications du règlement de consultation.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/08/2025**